

Formation initiale ATEX niveau 2 électrique – Personnel encadrant ^{6Atex2E}

Sécurisez et maîtrisez vos interventions électriques en atmosphère explosible. Cette formation ATEX niveau 2 électrique permet aux responsables, encadrants et techniciens expérimentés d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer, organiser et contrôler des travaux en zone ATEX, vérifier l'adéquation des matériels électriques et faire appliquer les mesures de prévention indispensables face au risque d'explosion.

**Présentiel et/ou Distanciel
(Dates ou Participants) -**

Objectifs

Permettre aux entreprises exploitant des installations en atmosphère explosible de renforcer la maîtrise de leurs interventions électriques et de sécuriser l'organisation des travaux en zone ATEX.

Cette formation vise à développer l'autonomie des responsables, encadrants et techniciens expérimentés dans la préparation, la supervision et le contrôle des opérations électriques, tout en réduisant les risques d'incident, d'arrêt d'activité et de non-conformité.

Elle contribue à améliorer la prévention du risque d'explosion, la sélection des matériels électriques adaptés, l'application des procédures internes et la traçabilité des interventions réalisées sur les installations ATEX. Bénéfices pour l'entreprise

- renforcer les compétences des personnes encadrant les travaux électriques en zone ATEX ;
- améliorer la conformité des pratiques avec les exigences de prévention de l'entreprise ;
- réduire les erreurs de choix, d'installation ou de maintenance des matériels ATEX ;
- limiter les risques d'explosion liés aux équipements et interventions électriques ;
- sécuriser la préparation, l'exécution et la remise en service des installations ;
- améliorer l'encadrement des intervenants et la transmission des consignes ;
- identifier plus rapidement les anomalies et les situations dangereuses ;
- renforcer la traçabilité des contrôles et des interventions ;
- préserver les personnes, les installations et la continuité de l'activité.

Les + métier

Formation ATEX niveau 2 électrique à Lyon : préparez et encadrez les travaux, contrôlez les matériels et prévenez le risque d'explosion.



Public Visé

Personnel technique expérimenté amené à préparer, organiser, encadrer, contrôler ou valider des interventions électriques sur des installations situées en atmosphère explosible. Cette formation s'adresse notamment aux responsables de travaux, chargés d'affaires, responsables et techniciens de maintenance, électriciens, électrotechniciens, automaticiens, instrumentistes, responsables méthodes, responsables techniques, agents de maîtrise et personnels des bureaux d'études intervenant sur des équipements électriques en zone ATEX. Publics concernés : Responsables ou chargés de travaux électriques ; Responsables et techniciens de maintenance ; Électriciens et électrotechniciens expérimentés ; Automaticiens et instrumentistes ; Chargés d'affaires et responsables techniques ; Agents de maîtrise et chefs d'équipe ; Personnels des services méthodes, travaux neufs ou bureaux d'études ; Personnes chargées du choix, du contrôle ou de la réception de matériels électriques ATEX.



Pré Requis

Posséder des compétences techniques en électricité, électrotechnique, instrumentation, automatismes ou maintenance industrielle. Savoir lire un schéma électrique et identifier les principaux matériels d'une installation. Être amené à préparer, encadrer, contrôler ou réaliser de manière autonome des interventions électriques en zone ATEX. Disposer de connaissances préalables sur les risques liés aux atmosphères explosibles, acquises lors d'une formation ATEX niveau 1 électrique ou par une expérience professionnelle équivalente. Comprendre le français à l'oral et à l'écrit afin d'exploiter les consignes, les procédures, les marquages et la documentation technique.

Pour la réalisation effective de travaux électriques, le participant devra être titulaire d'une habilitation électrique adaptée aux opérations qui lui sont confiées. L'habilitation électrique relève de la responsabilité de l'employeur.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

expliquer les mécanismes de formation et d'inflammation d'une atmosphère explosive ainsi que les principales sources d'inflammation d'origine électrique ;

interpréter le classement des zones ATEX gaz et poussières et exploiter un plan de zonage ;

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 6Atex2E-20260819

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427



lire et interpréter le marquage réglementaire d'un équipement électrique destiné à être utilisé en atmosphère explosible ;
vérifier l'adéquation entre un matériel électrique, la zone ATEX, la nature de l'atmosphère explosive et les conditions d'utilisation ;
préparer et organiser une intervention électrique en zone ATEX en définissant les mesures de prévention, les autorisations et les consignes nécessaires ;
encadrer et contrôler les opérations d'installation, d'inspection, de maintenance et de remise en service des équipements électriques ATEX ;
identifier les anomalies ou non-conformités, déterminer les actions correctives appropriées et assurer la traçabilité des interventions.

Parcours pédagogique

1. Généralités sur les atmosphères explosives

- Définition d'une atmosphère explosive ;
 - conditions de formation d'une ATEX ;
 - caractéristiques des gaz, vapeurs, brouillards et poussières combustibles ;
 - domaine d'explosivité et principaux paramètres physico-chimiques ;
 - conséquences humaines, matérielles et organisationnelles d'une explosion.
- ### 2. Réglementation applicable au risque ATEX
- Principales exigences réglementaires relatives à la protection des travailleurs ;
 - obligations de l'employeur en matière d'évaluation et de prévention du risque d'explosion ;
 - rôle du Document relatif à la protection contre les explosions – DRPCE ;
 - responsabilités, missions et limites du personnel encadrant ;
 - articulation avec les consignes, permis de travail, plans de prévention et procédures internes.
- ### 3. Classification des zones ATEX

- Principes du zonage ATEX ;
 - zones 0, 1 et 2 pour les gaz, vapeurs et brouillards ;
 - zones 20, 21 et 22 pour les poussières combustibles ;
 - lecture et interprétation d'un plan de zonage ;
 - conséquences du classement de zone sur l'organisation des interventions.
- ### 4. Sources d'inflammation

- Étincelles et arcs électriques ;
 - surfaces chaudes et échauffements anormaux ;
 - décharges électrostatiques ;
 - flammes, travaux par points chauds et rayonnements ;
 - chocs, frottements et étincelles d'origine mécanique ;
 - compression adiabatique, réactions chimiques et autres sources potentielles d'inflammation.
- ### 5. Matériels électriques et mécaniques en zone ATEX

- Principes de conception des matériels destinés aux atmosphères explosives ;
 - catégories et niveaux de protection des équipements ;
 - groupes de gaz et de poussières ;
 - classes de température et températures maximales de surface ;
 - lecture et interprétation du marquage ATEX ;
 - vérification de l'adéquation entre le matériel, la zone et les substances présentes ;
 - principes de protection des équipements électriques et non électriques.
- ### 6. Préparation des interventions électriques et mécaniques

- Analyse des risques avant intervention ;
 - prise en compte du DRPCE, du zonage et des procédures de l'établissement ;
 - définition des conditions de réalisation des travaux ;
 - choix des matériels, outils et équipements adaptés ;
 - consignation et mise en sécurité des installations ;
 - contrôle d'atmosphère, ventilation, nettoyage et suppression des sources d'inflammation ;
 - établissement des autorisations, permis et modes opératoires nécessaires.
- ### 7. Organisation et encadrement des travaux

- Définition des rôles et responsabilités des différents intervenants ;
 - vérification des compétences et autorisations du personnel ;
 - accueil et information des entreprises extérieures ;
 - briefing préalable et transmission des consignes ATEX ;
 - coordination des interventions électriques et mécaniques ;
 - contrôle du respect des procédures et des mesures de prévention ;
 - surveillance de l'évolution des conditions de travail.
- ### 8. Maintenance des installations en zone ATEX
- Principes de maintenance préventive et corrective ;
 - précautions applicables aux opérations de démontage, remontage, réglage et remplacement ;
 - prévention des erreurs susceptibles d'altérer le niveau de protection du matériel ;
 - contrôle de l'état des équipements, connexions, enveloppes, joints et dispositifs de protection ;
 - traçabilité des opérations et gestion des modifications ;
 - signalement et traitement des défauts ou non-conformités.
- ### 9. Gestion des anomalies et situations dangereuses
- Identification d'une situation incompatible avec la poursuite des travaux ;
 - critères d'arrêt immédiat de l'intervention ;
 - mise en sécurité de la zone et des installations ;
 - signalement des anomalies et information des responsables concernés ;

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 6Atex2E-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- traitement des écarts et traçabilité des actions correctives ;
- conduite à tenir en cas d'alarme, de fuite, d'incendie ou de suspicion d'atmosphère explosive.10. Applications pratiques et évaluation
- Lecture et interprétation de marquages ATEX électriques et mécaniques ;
- analyse de plans de zonage et de documents de prévention ;
- étude de cas portant sur la préparation d'une intervention ;
- définition des mesures de prévention et des contrôles à réaliser ;
- analyse de situations dangereuses ou non conformes ;
- évaluation finale des acquis.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie active, progressive et participative, fondée sur l'alternance d'apports théoriques, d'échanges d'expériences, d'exercices d'application et d'études de situations professionnelles.

Les notions réglementaires et techniques sont systématiquement mises en relation avec les activités exercées par les participants et les installations susceptibles d'être rencontrées en zone ATEX. Le formateur s'appuie notamment sur l'analyse de zonages, la lecture de marquages, l'étude de matériels électriques et la préparation d'interventions en atmosphère explosive.

Des études de cas permettent aux participants de vérifier l'adéquation entre un équipement électrique, le type de zone, la nature de l'atmosphère explosive, le groupe de gaz ou de poussières et la classe de température. Des mises en situation pédagogiques sont également proposées afin de développer la capacité à analyser les risques, définir les mesures de prévention, encadrer les intervenants et assurer la traçabilité des opérations. Les acquis sont vérifiés régulièrement par des questionnements, des exercices corrigés collectivement ou individuellement et des évaluations formatives. Le formateur adapte ses explications et le rythme de progression aux connaissances, à l'expérience et aux besoins des participants. Méthodes utilisées

- **méthode affirmative pour l'acquisition des connaissances réglementaires et techniques ;**
- **méthode interrogative pour favoriser la réflexion et vérifier la compréhension ;**
- **méthode démonstrative pour la lecture des marquages et l'analyse des équipements ATEX ;**
- **méthode active à travers des exercices, études de cas et mises en situation ;**
- **analyse de situations professionnelles réelles ou reconstituées ;**
- **échanges de pratiques et retours d'expérience ;**
- **corrections commentées et apports individualisés ;**
- **évaluations formatives tout au long de la formation.**

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation est assuré par l'émargement des participants et du formateur, par demi-journée, sur feuille de présence ou au moyen d'un système d'émargement électronique. Le formateur assure un suivi individualisé de chaque participant tout au long de la session au moyen de questions orales, d'exercices d'application, d'études de cas, d'analyses de marquages ATEX et de mises en situation portant sur la préparation et l'encadrement d'interventions électriques en zone ATEX.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 6Atex2E-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Moyens pédagogiques

La formation est réalisée dans une salle adaptée à l'effectif, équipée d'un ordinateur, d'un vidéoprojecteur ou écran de diffusion, ainsi que d'un tableau ou paperboard.

Le formateur utilise un support pédagogique illustré intégrant les principes de prévention du risque d'explosion, le classement des zones ATEX, les principales sources d'inflammation électrique, les modes de protection, les règles d'installation, de maintenance et de contrôle des équipements électriques.

Des matériels électriques ATEX hors tension, des équipements de démonstration, des photographies, des plaques signalétiques, des exemples de marquages, des schémas d'installation et des documents techniques sont utilisés afin de faciliter l'identification des équipements et l'interprétation de leur adéquation avec les zones concernées.

Les participants disposent d'exercices d'application, de fiches techniques, d'exemples de plans de zonage, d'extraits de procédures, de situations professionnelles reconstituées et d'études de cas portant sur la préparation, l'encadrement et le contrôle d'interventions électriques en atmosphère explosive.

Un support de formation est remis ou mis à disposition des participants. Les évaluations sont réalisées au moyen de questionnaires, de grilles d'analyse, d'exercices de lecture de marquages et d'études de cas corrigées par le formateur. Moyens mobilisés

- **ordinateur et vidéoprojecteur ou écran de diffusion ;**
- **tableau blanc ou paperboard ;**
- **support de cours illustré ;**
- **documents réglementaires et techniques de référence ;**
- **exemples de plans de zonage ATEX ;**
- **schémas et dossiers d'installations électriques ;**
- **photographies et plaques signalétiques de matériels ATEX ;**
- **matériels électriques ATEX hors tension ou équipements de démonstration ;**
- **fiches techniques et notices de fabricants ;**
- **exercices d'adéquation entre zone, atmosphère et équipement ;**
- **études de cas et situations professionnelles reconstituées ;**
- **questionnaires et grilles d'évaluation ;**
- **support pédagogique remis aux participants.**

La progression pédagogique et l'acquisition des compétences sont consignées dans les supports ou grilles d'évaluation prévus à cet effet.

Les éventuelles difficultés rencontrées font l'objet d'explications complémentaires et, si nécessaire, d'une réévaluation ciblée.

À l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction est proposé aux participants. Une attestation de fin de formation précisant la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis est remise à chaque participant. Un certificat de réalisation peut également être délivré au commanditaire. Moyens de suivi utilisés

- feuilles de présence signées par demi-journée ou émargement électronique ;
- suivi de la participation et de l'assiduité ;
- échanges réguliers avec le formateur ;
- exercices et études de cas corrigés ;
- grille d'évaluation individuelle ;
- questionnaire d'évaluation des acquis ;
- questionnaire de satisfaction à chaud ;
- attestation de fin de formation ;
- certificat de réalisation ;
- bilan de formation transmis au commanditaire, selon les modalités convenues.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé dans la prévention des risques liés aux atmosphères explosibles et disposant de compétences techniques confirmées en électricité, électrotechnique ou maintenance industrielle. L'intervenant possède une expérience professionnelle dans l'analyse des risques ATEX, le choix et le contrôle des matériels électriques, la lecture des marquages, la préparation des travaux et l'encadrement d'interventions en zone ATEX. Il maîtrise les exigences réglementaires applicables, le classement des zones gaz et poussières, les principaux modes de protection électriques ainsi que les règles d'installation, d'inspection et de maintenance des équipements. Il dispose également des compétences pédagogiques nécessaires pour animer une formation destinée à des techniciens expérimentés, responsables de travaux et personnels d'encadrement.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 6Atex2E-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au moyen de questions orales, d'exercices d'application, d'analyses de marquages ATEX et d'études de cas portant sur la préparation et l'encadrement d'interventions électriques en zone ATEX.

Une évaluation finale comprend un questionnaire théorique ainsi qu'une mise en situation ou une étude de cas permettant de vérifier la capacité du participant à identifier le zonage, interpréter les marquages, sélectionner un matériel adapté, analyser les risques et définir les mesures de prévention nécessaires.

La validation de la formation est prononcée sous réserve de la participation à l'ensemble de la session et de résultats satisfaisants aux évaluations théoriques et pratiques. En cas de difficulté, des explications complémentaires et une nouvelle évaluation ciblée peuvent être proposées. Une attestation de fin de formation mentionnant les résultats obtenus est remise au participant.

Le participant devra démontrer sa capacité à :

- interpréter un zonage ATEX gaz ou poussières ;
- lire et expliquer le marquage d'un équipement électrique ATEX ;
- vérifier l'adéquation entre le matériel, la zone et les caractéristiques de l'atmosphère explosible ;
- identifier les sources potentielles d'inflammation ;
- préparer et sécuriser une intervention électrique ;
- définir les mesures de prévention et les consignes à transmettre aux intervenants ;
- repérer une anomalie ou une non-conformité ;
- assurer la traçabilité et le compte rendu de l'intervention.

Obtention d'au moins **70 % de bonnes réponses à l'évaluation**

théorique et validation de l'étude de cas ou de la mise en situation pratique selon la grille d'évaluation du formateur.

Moyens à mettre en oeuvre

Dans le cadre d'une formation réalisée dans les locaux du client, celui-ci met à disposition une salle adaptée à l'effectif, calme, chauffée et suffisamment éclairée, équipée de tables, de chaises, de prises électriques, d'un écran ou d'un mur permettant la vidéoprojection, ainsi que d'un tableau blanc ou paperboard. Afin d'adapter la formation aux installations et aux risques réels de l'entreprise, le client transmet, dans la mesure du possible, les documents utiles : plans de zonage ATEX, extraits du document relatif à la protection contre les explosions — DRPCE, procédures d'intervention, consignes de sécurité, permis de travail, dossiers techniques, schémas électriques, notices fabricants et exemples de matériels présents sur le site. Pour les séquences d'observation ou de mise en situation, le client peut mettre à disposition des équipements électriques ATEX représentatifs de son activité. Ces matériels doivent être accessibles en toute sécurité, hors tension ou consignés lorsque cela est nécessaire, et ne présenter aucun risque pour les participants. Le client désigne un interlocuteur technique connaissant les installations, facilite l'accès aux zones ou équipements retenus pour les exercices et informe EVINCEL des risques particuliers, des conditions d'accès et des règles de sécurité applicables sur le site. Moyens à prévoir par le client : une salle adaptée au nombre de participants ; des tables et des chaises ; une alimentation électrique accessible ; un écran, un téléviseur ou une surface de projection ; un tableau blanc ou un paperboard, si disponible ; une connexion internet, lorsqu'elle est disponible ; les plans de zonage ATEX du site ; les éléments utiles du DRPCE ; les procédures et consignes internes applicables ; les schémas et dossiers techniques des installations ; les notices et fiches techniques de matériels électriques ATEX ; des équipements représentatifs pouvant être observés en sécurité ; les équipements de protection individuelle imposés par le site ; les autorisations d'accès et l'accompagnement nécessaire pour toute visite des installations ; un interlocuteur technique ou prévention disponible pendant la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'adéquation entre les besoins du participant, les objectifs pédagogiques et les exigences de sécurité liées aux activités abordées.

Afin de préparer les adaptations nécessaires, le participant ou le commanditaire est invité à signaler toute situation de handicap ou tout besoin spécifique lors de l'inscription. EVINCEL étudie chaque demande de manière individualisée avec son référent handicap et, si nécessaire, avec les partenaires spécialisés compétents.

Selon les besoins identifiés, des aménagements peuvent être proposés : adaptation des supports pédagogiques, du rythme, des modalités

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 6Atex2E-20260819

d'évaluation, de l'organisation de la salle, des temps de pause ou des conditions matérielles d'accueil.

Lorsque certaines mises en situation ne peuvent pas être réalisées dans les conditions habituelles, une modalité pédagogique adaptée pourra être recherchée, dans la mesure où elle permet d'atteindre les objectifs de la formation sans compromettre la sécurité du participant ou du groupe. Il est recommandé de contacter EVINCEL en amont de la formation afin d'étudier la faisabilité des aménagements et de sécuriser le parcours de formation.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

2 à 10 participants



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 6Atex2E-20260819

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427